

Diagnostic raisonné  
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut **UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI**

Secteur Coeur de nature


# Synthèse communale de Flines-lès-Mortagne



Mars 2011



Parc naturel régional  
Scarpe - Escaut



# Sommaire

|   |       |
|---|-------|
| <b>Préambule</b> .....  | p. 3  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature</li><li>• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural</li><li>• Présentation de la synthèse communale</li></ul>  |       |
| <b>Présentation générale du territoire communal</b> .....   | p. 5  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Carte IGN</li><li>• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)</li><li>• Situation dans le <i>Cœur de nature</i></li><li>• Historique</li><li>• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti</li></ul> |       |
| <b>Caractéristiques du patrimoine bâti communal</b> .....   | p. 11 |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés<br/><i>Cartographie (repérage)</i></li><li>• Synthèse du bâti repéré</li><li>• Caractéristiques du bâti en images</li></ul>  |       |
| <b>Bâti privé repéré</b> .....  | p. 19 |
| <b>Habitat</b> .....  | p. 19 |
| <i>Cartographie (repérage)</i>  |       |
| <b>Bâti agricole</b> .....  | p. 29 |
| <i>Cartographie (repérage)</i>  |       |
| <b>Bâti industriel</b> .....  | p. 37 |
| <i>Cartographie (repérage)</i>  |       |
| <b>Petits éléments de patrimoine bâti</b> .....   | p. 39 |
| <i>Cartographie (repérage)</i>  |       |
| <b>Bâti public</b> .....  | p. 43 |
| <i>Cartographie (repérage)</i>  |       |
| <b>Bâti civil</b> .....   | p. 44 |
| <b>Bâti religieux</b> .....   | p. 48 |
| <b>Enjeux</b> .....   | p. 49 |
| <b>Glossaire</b> .....  | p. 51 |





# Préambule

## L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

## Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

### Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

## Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**



Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

## Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

**La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature**, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

*Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en mars 2011.*

# Présentation générale du territoire communal

## Fiche d'identité

**Canton** : Saint-Amand-les-Eaux

**Arrondissement** : Valenciennes

**Intercommunalité** : communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

**Superficie** : 1445 hectares

**Population** (en 2006) : 1596 habitants

**Densité** : 110 habitants/km<sup>2</sup>

**Cours d'eau** : l'Escaut et le canal du Jard

**Origine du nom** : néant

**Habitants** : les Flinois

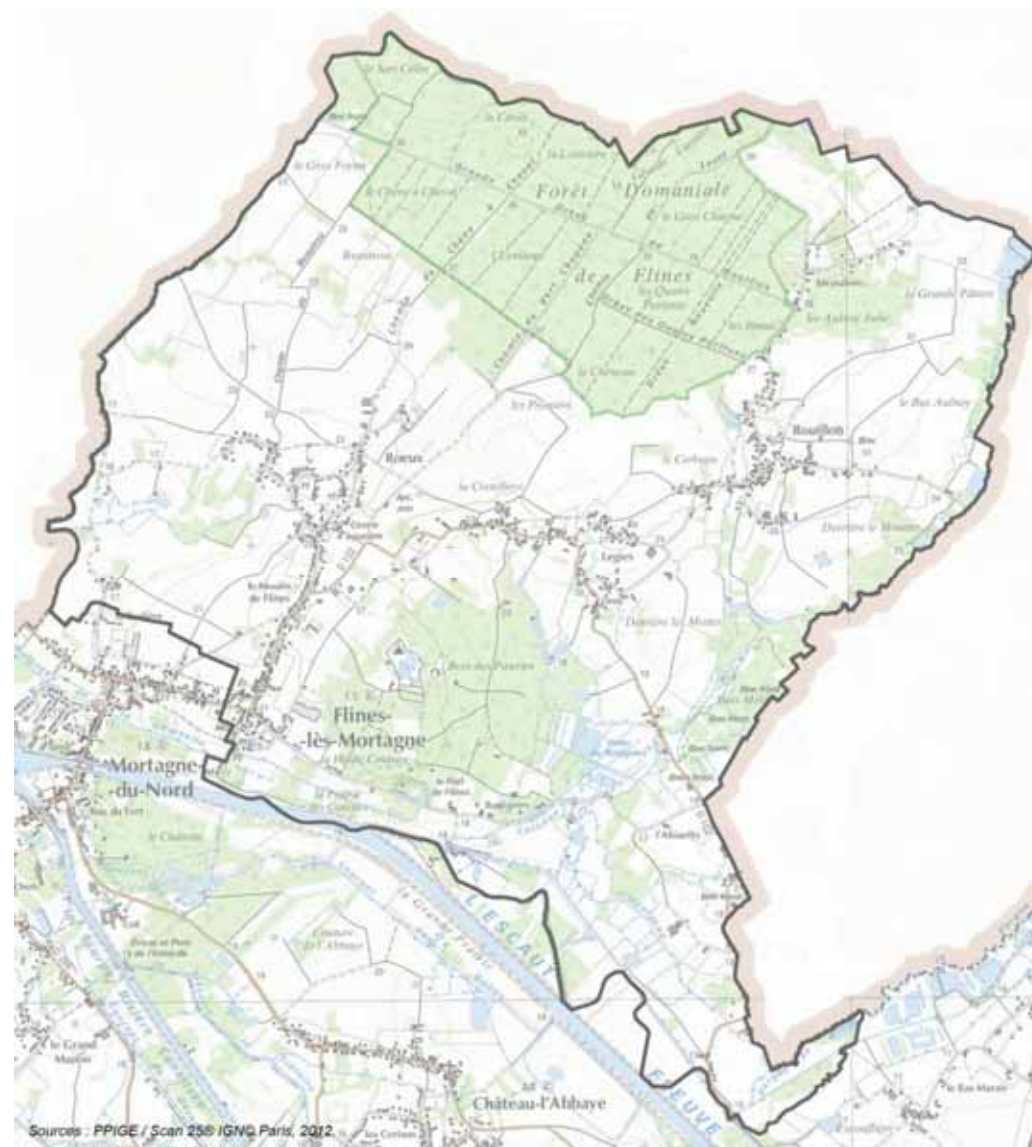
**Document d'urbanisme** : POS de 1986

**Nombre de parcelles bâties sur la commune** : 1037.

**Nombre de bâtiments repérés sur la commune** : 72.

## Situation dans le Cœur de nature

Flines-lès-Mortagne est non loin du confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Au sud de la commune se trouvent Mortagne-du-Nord et Château-l'Abbaye, et le nord et l'ouest sont bordés par la frontière belge.



## Historique

D'après des sources historiques, le village n'existe pas avant le VI<sup>e</sup> siècle, le territoire étant couvert par la forêt. Le territoire a connu plusieurs noms de 827 à 1217, appelé successivement Fierinas, Filolinas, Feolinas ou encore Felinis. C'est à la Révolution qu'il prend le nom de Flines lès Mortagne. Selon l'étymologie, son nom se prête à deux interprétations, selon qu'on lui accorde une interprétation germanique ou latine Flihen qui signifie "couler", car le village est situé à proximité de l'Escaut ; Figulina qui signifie terre à poteries, métiers d'argile car la terre de Flines est très argileuse et le village compta autrefois de nombreuses tuileries et panneries. La création du village remonterait au IX<sup>e</sup> siècle, lorsque Charles le Chauve (né en 823 - mort en 877) donne le hameau de Legies aux religieux de l'abbaye de Saint-Amand-les-Eaux, par une charte en date du 23 mars 847. Les moines entreprennent sûrement le défrichement d'une partie de la forêt dont il ne reste plus aujourd'hui que 242 hectares. L'appellation de Sars de Flines au Moyen Âge, permet de déduire aujourd'hui que le territoire de la commune a connu des défrichements durant cette période. En effet, Sars de Flines signifie "défrichement de Flines". Le village n'est cependant érigé en paroisse que vers le XI<sup>e</sup> siècle, son église étant longtemps la seule pour les territoires de Flines, Mortagne et Laplaigne.

Flines n'est rattachée à la France qu'en 1779 bien après que la frontière franco-belge fut établie en 1713. En effet, au fil des siècles, le village est tour à tour bourguignon, autrichien ou encore espagnol. Au XVI<sup>e</sup> siècle, sous le siège des Pays-Bas Espagnols, le territoire est au premier rang des affrontements des guerres de religion. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le village redevient français avec la convention de novembre 1779 où la France acquiert les dépendances de Flines, Mortagne, Rodignies, Legies et Rouillon, alors que la frontière franco-belge avait été fixée dès 1713. En 1789, Flines fait également sa révolution. A l'appel du tocsin (cloche qui sonnait les invasions et incendies) les habitants du village se sont armés pour protester contre les droits seigneuriaux et la dîme. Ayant obtenu gain de cause, ils demandent au Vicomte de Wavrin de renoncer à ces droits. Ce dernier obtempère. En 1794, la France révolutionnaire est en guerre contre l'Europe. Les Autrichiens, tenant alors Maubray, sont attirés en embuscade par les Flinoises lors du bal de la ducasse le 26 août : 12 morts et 200 blessés sont dénombrés. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la commune compte quatre moulins et une tuilerie. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec ses 1865 habitants, le village possède trois moulins, une fabrique de chicorée (cosseterie) transformée en rubanerie puis détruite au cours de la première guerre mondiale, deux bonneteries et des fabriques de panes et de carreaux, grâce à la présence de terres argileuses de très bonne qualité. A cette époque existe également huit panneries et briqueteries, chaque établissement occupant en moyenne une dizaine de personnes. La terre était extraite jusqu'à trois mètres de profondeur et était ensuite brassée dans un moulin puis façonnée dans des moules. Les panes ou tuiles subissaient alors un premier

séchage à l'air libre puis passaient dans le four. Cette activité industrielle disparaît complètement après 1940, excepté la brasserie Namur-Blauwart (anciennement Namur-Dubois) dont l'origine remonte à 1837. Elle cesse cependant son activité en 1954 et devient un dépôt de boissons. Dernièrement, une partie des bâtiments ont été réhabilités par les propriétaires en lieu d'habitation. Le fort de Rodignies, à l'est de la commune, n'est pas sans rappeler la situation stratégique de Flines, enclavée dans la Belgique. Le style architectural de la mairie de la commune (située sur la place J.-M. Decobecq, parcelle C1887 du plan cadastral), comprenant pignon-façade et linteaux droits pour l'ensemble des baies, permet de la dater des années 1930-1940.

## Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

La superposition des cadastres successifs, de 1830 et 1886, permet de constater que la structure générale du village n'a que peu évolué depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le centre bourg se densifie suite à l'industrialisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du tout début du XX<sup>e</sup> siècle, mais très peu dans les hameaux. La commune de Flines-lès-Mortagne s'organise autour de quatre pôles principaux : le centre du village, où se trouve l'église Saint-Martin, et les trois hameaux du Roeux, de Legies et du Rouillon, plus au nord. Le parcellaire semble faire figurer un bâti à dominance agricole, s'égrainant le long des axes de communication, avec des bâtiments organisés sur des cours, en U, en L ou bien encore en longueur, perpendiculairement à la rue. Ces édifices peuvent, d'après leur plan, facilement être identifiés à des ensembles de fermes. Quelques bâtiments isolés parsèment le sud du territoire communal, aux lieux-dits de Rodignies, Vergne ou encore la Boucaudex (dite la Boucaulde en 1886).



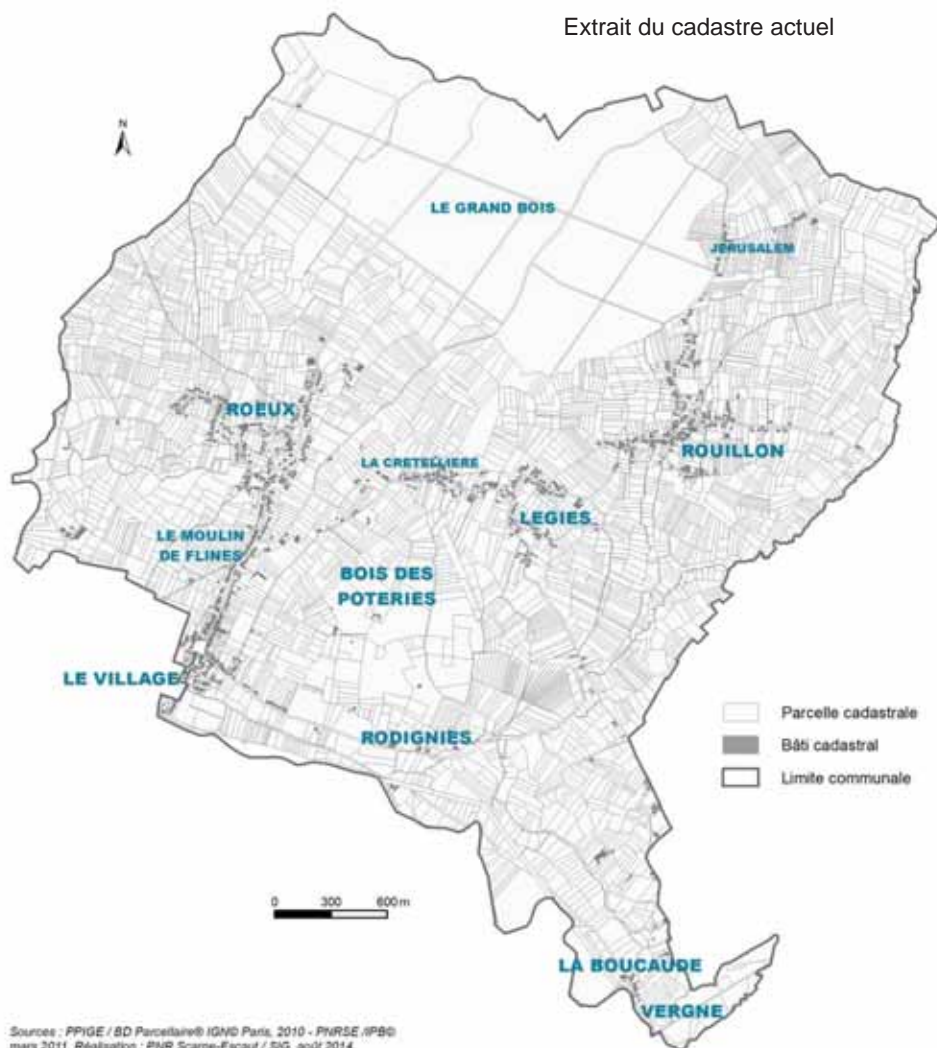
Extrait des cadastres napoléoniens :

A gauche, plan d'assemblage de la commune, 1830 (AD du Nord, 31P588).

A droite, plan d'assemblage de la commune, 1886 (AD du Nord, 31P588).







Aujourd'hui, la commune se compose de plusieurs hameaux.

Le hameau de **Roeux**, qui signifie défrichement. Ce territoire appartenait à l'origine au comte de Mortagne.

Le hameau de **Legies**. Anciennement appelé Ellegies, le hameau était avant le X<sup>e</sup> siècle une petite seigneurie appartenant à l'abbaye de Saint-Amand, qui l'avait acquise du comte de Mortagne.

Le hameau de **Rouillon** était une paroisse à part entière. La chapelle actuelle est ce qui reste de l'ancien monastère qui se trouvait à cet endroit. Elle était entourée d'un cimetière. Cette chapelle a été en partie détruite pendant la guerre de 1914-1918 et réparée en 1924. La partie en pierre est ce qui subsisterait de l'ancienne chapelle prieuré, et la partie en brique correspond à la partie reconstruite en 1924.

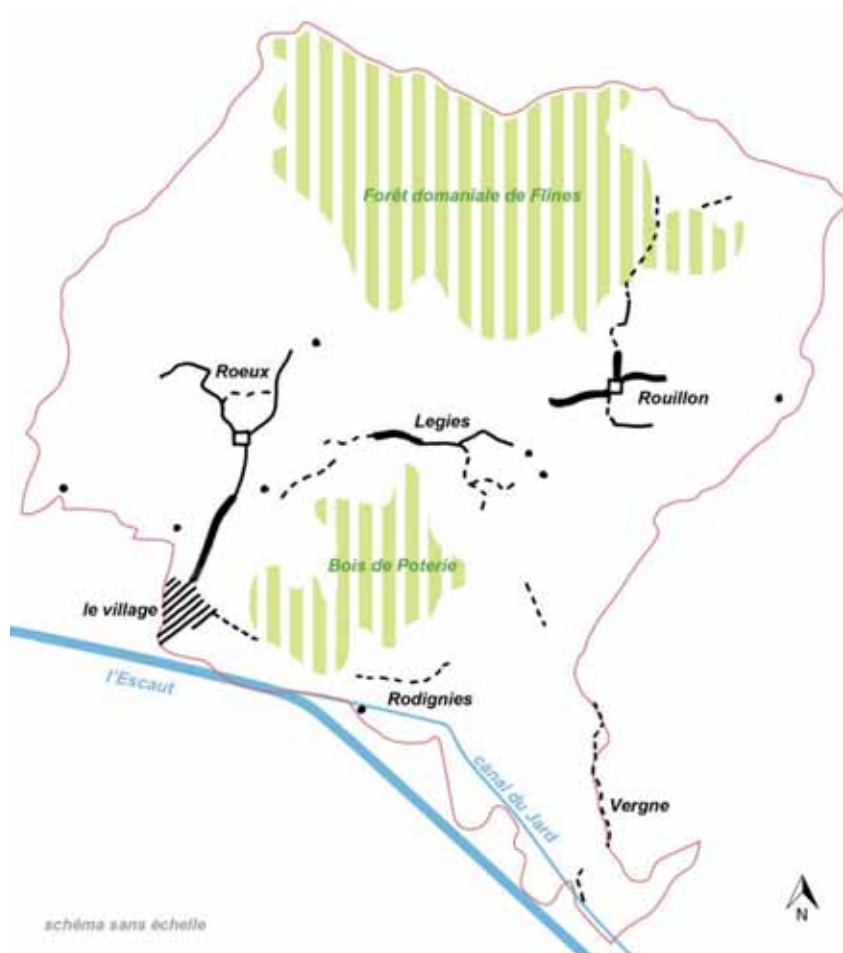
Les hameaux de la **Boucaude** et de **Vergne**. Les hameaux de l'Hoursel et de Vergne contigus formaient une seule entité. Le nom de l'Hoursel provient du petit cours d'eau actuellement appelé Hoursel, venant des Biez de Wiers, pour se jeter dans le grand courant, lequel se jette ensuite dans le Jard. Le hameau de l'Hoursel devient par la suite le hameau de la Boucaude, du nom de l'ancien occupant de la ferme du même nom.

Le hameau de **Rodignies**, dont le nom provient du flamand *Rod* signifiant défrichement, et *ignies*, signifiant demeure (textuellement « demeure dans le défrichement »). A l'origine, c'était une hôtellerie pour les voyageurs de passage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : d'après les informations collectées sur le site internet de la commune (<http://www.flineslezmortagne.fr/index.php/decouvrir-notre-village/histoire>).



## Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Flines-lès-Mortagne, un village en « réseau »



### Qu'est-ce qu'un village en réseau ?

Le bâti se développe le long d'axes créant un réseau orthogonal (Bruille-Saint-Amand, Millonfosse) ou courbe plus irrégulier (Flines-lès-Mortagne, Hasnon). Ce processus a la particularité de générer des îlots de campagne encadrés de bâti. Dans le Cœur de nature, la plupart des villages constituent des réseaux ouverts, au bâti discontinu, sauf à Millonfosse. Parfois, l'échelle est plus importante, avec une mise en réseau de hameaux comme à Hasnon.

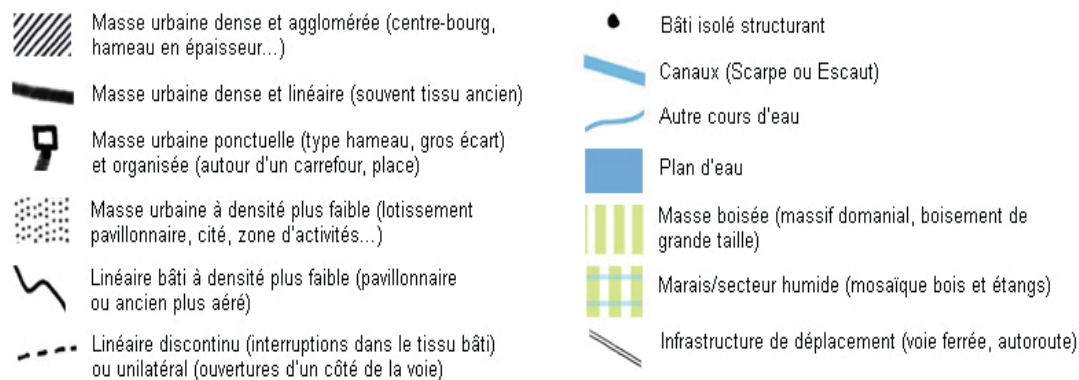
La tendance au comblement s'est longtemps effectuée le long du réseau de voiries, par facilité, engendrant des linéaires de bâti importants. Des « appendices » le long des voies du réseau se développent à présent, pas toujours en lien avec les centralités et faisant fi de la structure originelle des communes.

### Cas de Flines-lès-Mortagne

Les hameaux de Roeux, Legies, Rouillon et le village constituent les pôles du réseau bâti de la commune de Flines-lès-Mortagne, déjà existants au XIXe siècle d'après les cadastres anciens.

Ces pôles, où le bâti est plus dense et se concentrent les équipements et services, sont reliés par un bâti linéaire discontinu qui suit les axes routiers souvent sinueux du territoire. Ce « réseau » bâti contourne les boisements (Bois de Poterie), tangente les cours d'eau (Jard) ou la frontière (Vergne) ou pénètre dans la forêt (Jérusalem au nord de Rouillon). Si le tissu dense est principalement constitué de bâti ancien dans ces quatre pôles, le bâti récent pavillonnaire cohabite avec le bâti d'origine agricole en comblement de celui-ci ou en extension le long des axes de communication.

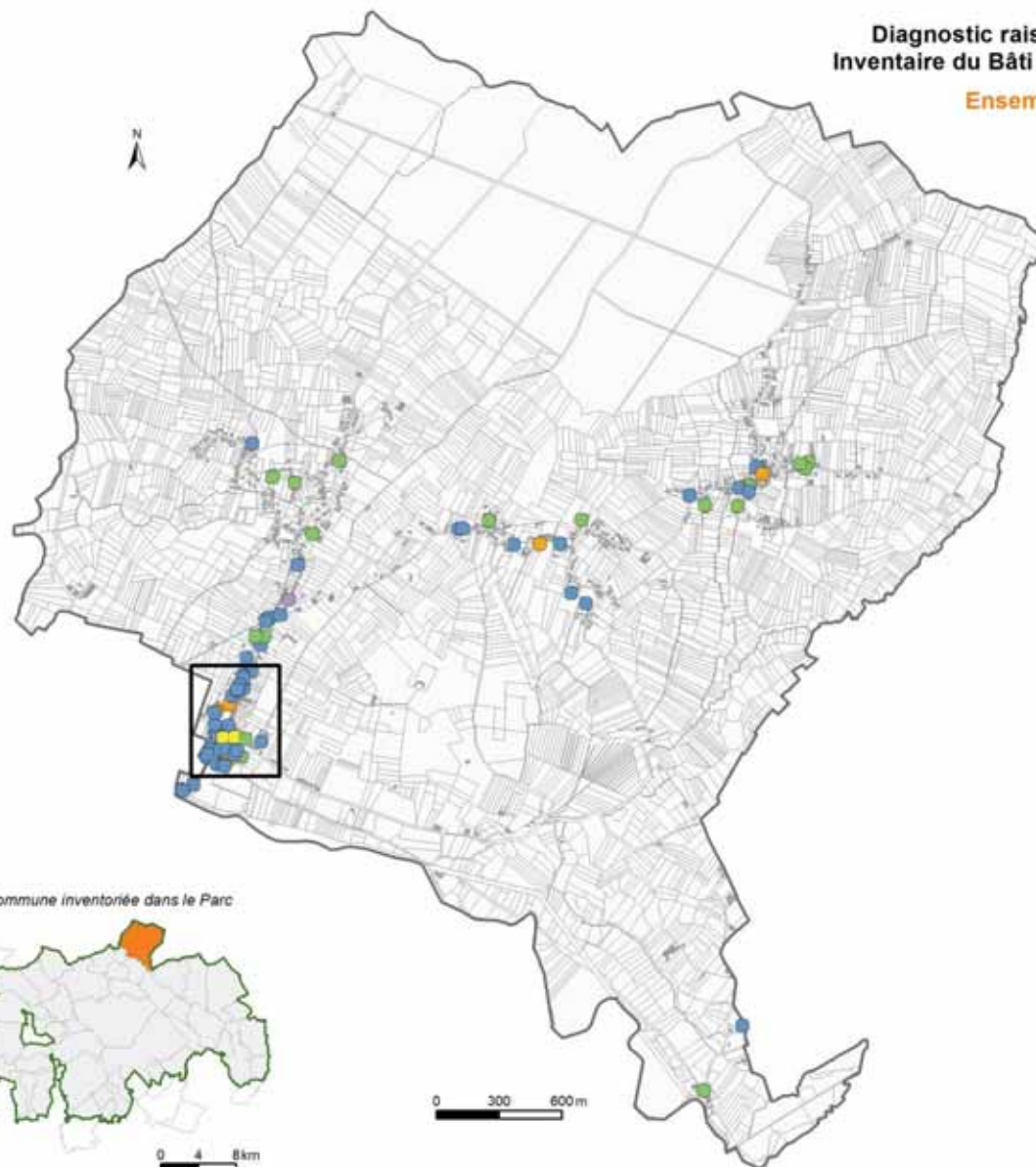
A une échelle plus large, Le réseau bâti de Flines-lès-Mortagne connaît un prolongement vers Mortagne-du-Nord, le village étant en continuité avec le bourg de la commune voisine.



# Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

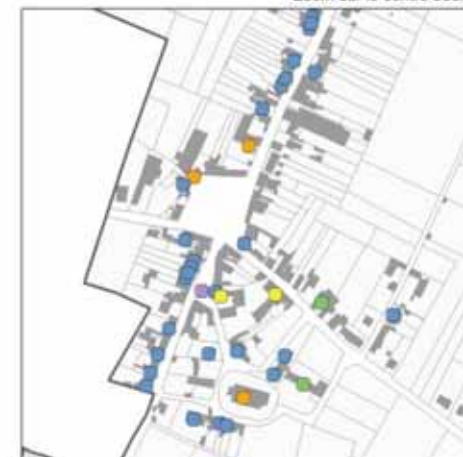
Ensemble des typologies repérées

- Éléments repérés par grandes typologies :
- Fermes
  - Maisons
  - Bâti industriel
  - Bâti public
  - Petits éléments de patrimoine bâti
- Parcelle cadastrale  
Bâti cadastral  
Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc

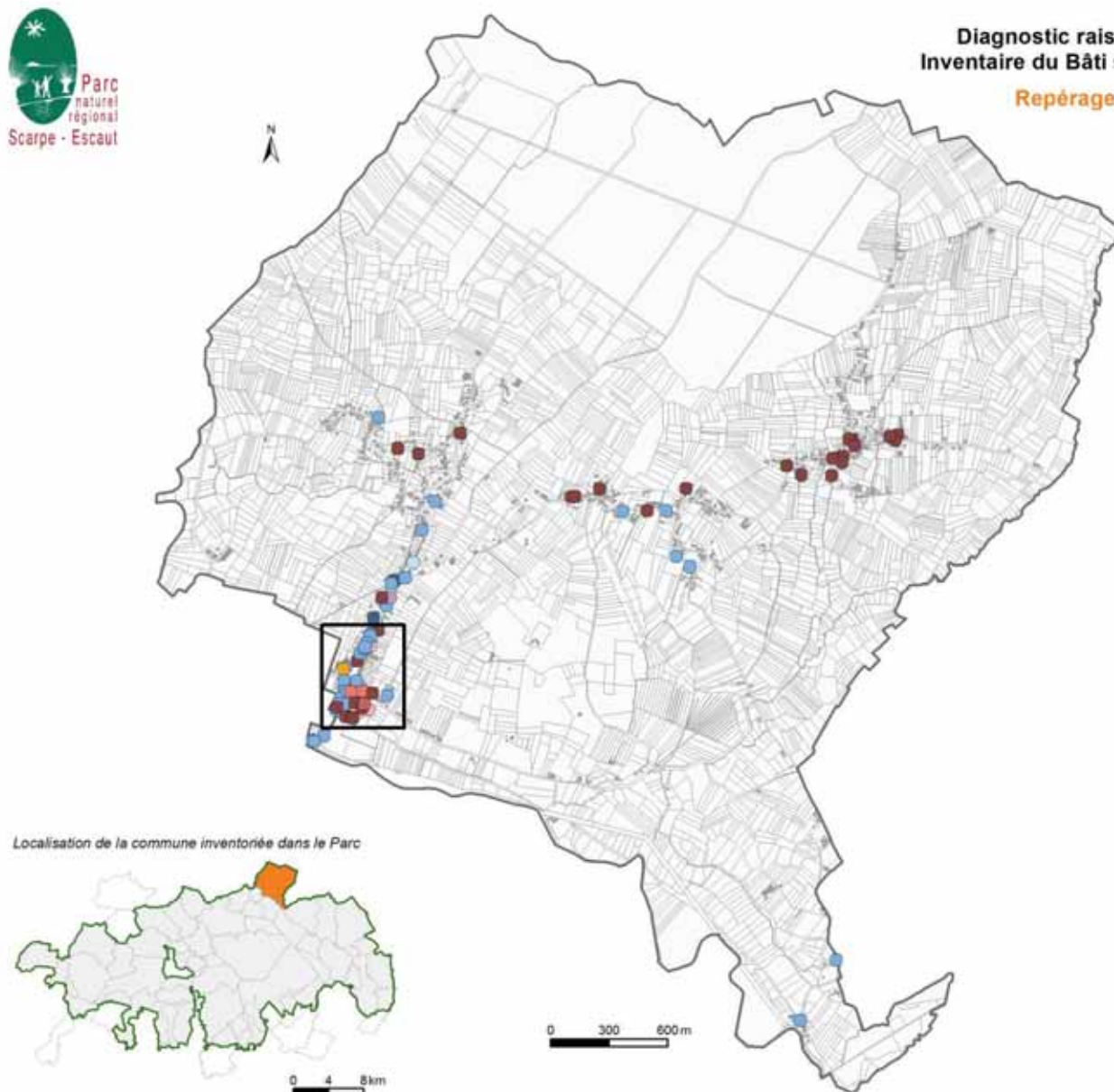


Zoom sur le centre bourg



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / APBD  
mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

## Repérage globale de la commune par époque de datation



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

#### Repérage global par époque de datation

Éléments repérés par datation estimée :

- 2ème quart du 18ème siècle
- 19ème siècle
- 2ème quart du 19ème siècle
- Milieu du 19ème siècle
- 2de moitié du 19ème siècle
- Limite du 19ème / 20ème siècle
- 20ème siècle
- 1ère moitié du 20ème siècle
- Milieu du 20ème siècle

- ▭ Parcelle cadastrale
- ▭ Bâti cadastral
- ▭ Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Zoom sur le centre bourg



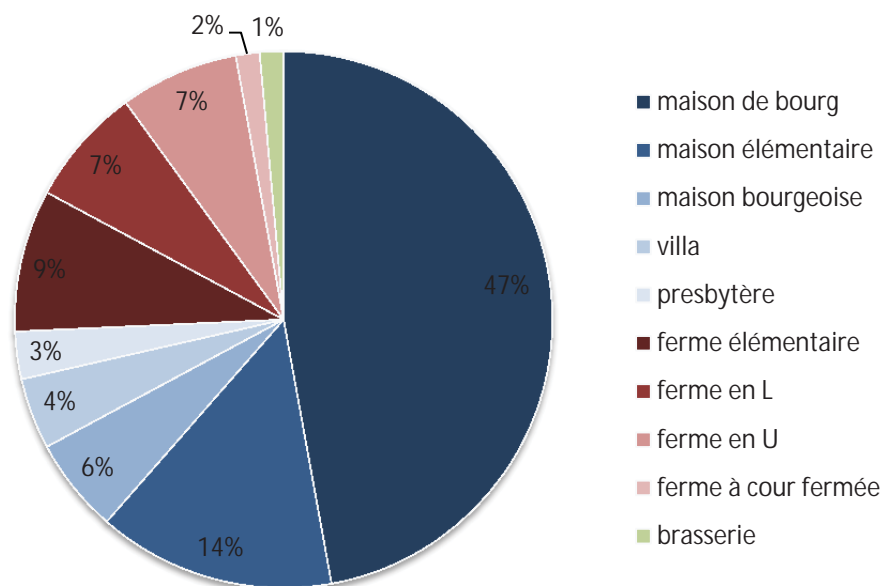
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / PBD  
mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escout / SIG, août 2014.



## Synthèse du bâti repéré

| Nombre total de bâti privé repéré 70 | Nbre par type | Caractéristiques principales |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      | Caractéristiques complémentaires |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
|--------------------------------------|---------------|------------------------------|--------------|-------|--------|----------|---------|---------|---------|------------------------|--------|----------------|--------------|------|----------------------------------|--------------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------|-------------------|----------------------------------|-----------------|----------------|--------------|-----|----------------|------------|---------------|--------------|---------|---------------|--------------|------------|--------------|--------------|-------|
|                                      |               | Mitoyenneté                  |              |       | Niveau |          |         |         |         | Matériaux (gros œuvre) |        |                |              |      | Maté-riauX complé-mentaires      |              |                 | Représen-tativité sur la commune | Datation par siècle           |                   |                                  |                 |                |              |     | Forme ur-baine |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Typologies                           |               | mitoyen                      | semi-mitoyen | isolé | RDC    | sous-sol | RDC + 1 | RDC + 2 | RDC + 3 | combles habités        | brique | Pierre blanche | Pierre bleue | grès | essentage bois et tôle           | pans de bois | ciment ou béton |                                  | garvier roulé ou gravier lavé | badigeon de chaux | Pierre bleue (moellons ou dalle) | grès (moellons) | en pourcentage | 2e quart 18e | 19e | 2e quart 19e   | milieu 19e | 34e quart 19e | 4e quart 19e | 19e/20e | 1er quart 20e | 2e quart 20e | milieu 20e | centre bourg | écart/hameau | isolé |
| Maison de bourg                      | 34            |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 47%             | 1%             |              |     |                |            | 12,5%         | 7%           | 26%     | 1%            |              |            |              |              |       |
| Maison élémentaire                   | 10            |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 14%             |                | 1%           | 1%  |                | 6%         |               |              | 6%      |               |              |            |              |              |       |
| Maison bourgeoise                    | 4             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 6%              |                |              |     |                |            |               | 6%           |         |               |              |            |              |              |       |
| Villa                                | 3             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 4%              |                |              |     |                |            |               | 3%           | 1%      |               |              |            |              |              |       |
| Presbytère                           | 1             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 3%              |                |              | 1%  |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Maison de villégia-ture              |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Maison double                        |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Maison en série                      |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Café                                 |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Ferme élémentaire                    | 6             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 8,50%           |                | 1%           |     |                | 7%         |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Ferme en L                           | 5             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 7%              | 1%             |              | 4%  |                |            | 1%            |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Ferme en U                           | 5             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 7%              |                |              |     | 7%             |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Ferme à cour fer-mée                 | 1             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 1%              |                |              |     |                | 1%         |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| "Cense"                              |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Ferme-usine                          |               |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  |                 |                |              |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |
| Brasserie                            | 1             |                              |              |       |        |          |         |         |         |                        |        |                |              |      |                                  |              |                 |                                  |                               |                   |                                  | 1%              |                | 3%           |     |                |            |               |              |         |               |              |            |              |              |       |

## Typologies de bâti repéré



Flines-lès-Mortagne est situé sur la rive droite de l'Escaut. Outre l'église du XII<sup>e</sup> siècle, Flines-lès-Mortagne possède une chapelle appelée chapelle Baligand. Une ancienne écluse témoigne de l'activité économique du village aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le fort de Rodignies rappelle la situation géographique stratégique de la commune, enclavée en Belgique.

Sur 1037 parcelles bâties que comptent la commune, 70 éléments ont été repérés lors de la campagne d'inventaire, soit 7% du patrimoine bâti du territoire communal.

S'ajoute à ce corpus la mairie, les deux écoles (celle du centre et l'ancienne du hameau de Legies), les deux églises à clocher-tour (centre bourg et hameau de Rouillon), le monument aux morts et la chapelle de l'entrée du hameau de Roeux.

Sur l'ensemble des parcelles bâties, un quart a été largement remanié au fil du temps, toutes typologies confondues, tandis qu'un autre quart est composé de pavillons contemporains.

Le corpus de bâtiments repérés se répartit en deux grandes typologies : les trois quarts du corpus est représenté par des maisons, tandis que le tiers restant correspond à des fermes.

De l'ensemble se distingue un élément, faisant par ailleurs l'objet d'une notice : l'ancienne brasserie Namur, comprenant les locaux techniques de la brasserie elle-même et l'ancienne maison bourgeoise des propriétaires (au 4 rue du Fort, parcelle C1973 du cadastre, et au 3 rue de l'Eglise, parcelle C1974).

## Caractéristiques du bâti en images

### Matériaux d'élévation

#### Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Flines-lès-Mortagne ne fait pas exception.

Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières. Les briques saillantes permettent d'inscrire dates et patronymes sur les murs.

Les maçons rivalisent d'habileté et d'ingéniosité pour satisfaire les maîtres d'œuvre.



Sur la commune, la brique est utilisée pour les éléments de modénatures des habitations : pilastres, bandeaux, encadrements des baies... autant de décor animant les façades des maisons.

La forme parallélépipédique de la brique permet une variété d'appareillage qui combinent nécessités techniques et intentions décoratives particulières. Sur ce mur, les assises de paneresses (côté long) alternent avec les assises de boutisses (côté court). Les rampants (parties obliques) du pignon sont maçonnés en « épis » pour rendre plus résistant cette partie fragile du mur exposée à l'importante charge de la charpente.

Exemple d'un pignon de grange reprenant la construction en épis au niveau de ses rampants.





La corniche est constituée de rangées de briques en surplomb, venant créer une épaisseur et renforcer la partie supérieure du mur. Elle permet d'asseoir plus solidement les sablières des charpentes, permet également de créer un débord important du toit qui facilite l'écoulement des eaux pluviales en évitant le ruissellement sur les murs. Les plus anciennes corniches peuvent être constituées de 7 à 8 rangées de briques.

L'apparition de gouttières et la généralisation des charpentes en sapin vont réduire son épaisseur. La corniche fait souvent l'objet d'un traitement décoratif particulier : les maçons y trouvent un terrain de jeu favorable à leur créativité !



Deux exemples de corniches, l'une alternant briques jaunes et rouges (photo du haut), l'autre comprenant des briques posées sur champs (photo du bas).



### Fer d'ancrage

Outre le côté ornemental, le fer d'ancrage a pour fonction de fixer l'un à l'autre mur et poutre de plancher, pour les rendre solidaires. Ainsi le retrouve-t-on généralement entre les niveaux, mais aussi sur les pignons des habitations.

La partie visible du fer d'ancrage est appelée **hampe**.

## Matériaux de couverture

### La panne

La panne, tuile flamande en forme de S, est la tuile traditionnelle dont l'emploi s'est généralisé au XIX<sup>e</sup> siècle parallèlement à celui de la brique. Elle a supplanté peu à peu le chaume, la tuile plate et l'ardoise qui composaient une grande diversité de formes et de couleurs dans l'architecture régionale. L'argile est rendue plus plastique et imperméable à l'eau par l'ajout important de sable. Orangée à l'état naturel, elle peut être recouverte d'une couverte minérale plombifère qui lui confère une teinte variant de l'aubergine au noir (voir photo en bas en colonne de gauche).

Les pannes créent une ondulation régulière sur les longs pans fortement inclinés des toitures. Elles sont très souvent maçonnées au mortier de chaux pour renforcer leur imperméabilité et pallier les déformations dues à la cuisson.



Pour renforcer l'imperméabilité du matériau et allonger ainsi sa durée de vie, les tuiles sont recouvertes d'une glaçure, plombure ou d'un vernis au sel). Appliquées sur la tuile, ces techniques améliorent le ruissellement des eaux pluviales et empêchent son absorption par la terre cuite (photo ci-contre à gauche).

## Matériaux de finition

### Chaux

La chaux, entrant dans la composition des enduits et des mortiers, est traditionnellement appliquée en badigeon sur les maçonneries intérieures et extérieures (torchis, brique ou pierre). Réputée pour ses qualités désinfectantes, elle recouvrait les murs d'étables et écuries. Elle est également employée pour ses vertus protectrices (contre les méfaits de l'humidité sur la brique poreuse) et pour effacer les cicatrices infligées aux maçonneries par la transformation du bâtiment au cours du temps.



La gamme chromatique a évolué au fil des époques et des modes (blanche ou pigmentée : bleu, gris, ocre, ocre rouge).

La blancheur de la chaux crée un contraste chromatique avec l'orangée ou le noir des toits.

On réalisait un soubassement de couleur foncé ("la mise au noir") pour atténuer l'impact visuel des salissures et éclaboussures et protéger de l'humidité. Cependant, le pigment noir est remplacé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle par le goudron de houille qui protégeait le bas du mur de l'humidité extérieur mais qui présentait l'inconvénient d'emprisonner les remontées capillaires.



### Gravier roulé et enduit digité

Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits "gravillonnés" et "digités". Le "gravier roulé" (ou "gravié lavé", enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



Ce type de décor est complété de moulures et motifs appliqués en ciment.



Décor en pointe de diamant (photo de gauche), en table (deuxième photo), clef de linteau de baie (troisième photo), moulures en ciment autour d'une fenêtre (photo de droite).



Ici la clef est l'occasion d'indiquer les initiales du propriétaire : DL.

## Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

### Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.



Ces quelques exemples proposent une évolution de la typologie des portes : les plus anciennes (les deux photos en haut à gauche) comprennent une imposte et un battant bois plein. Ensuite, les portes intègrent de plus en plus de partie vitrée. Finalement, comme le montrent les deux derniers exemples, les entrées peuvent être surmontées d'une marquise, pour s'abriter des eaux de pluies (généralement pour les maisons bourgeoises de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle).

### Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Ces quelques exemples d'huisseries des années 1900 montrent des fenêtres à deux ou trois vantaux, plus ou moins ouvragées suivant le désir du propriétaire.

Les volets, battants, sont également en bois. Ils comportent en général deux panneaux chacun, permettant ainsi au premier panneau de se rabattre dans l'embrasure de l'ouverture de la baie (photo ci-dessous).





# Bâti privé repéré

Parc naturel régional Scarpe - Escaut

## Habitat

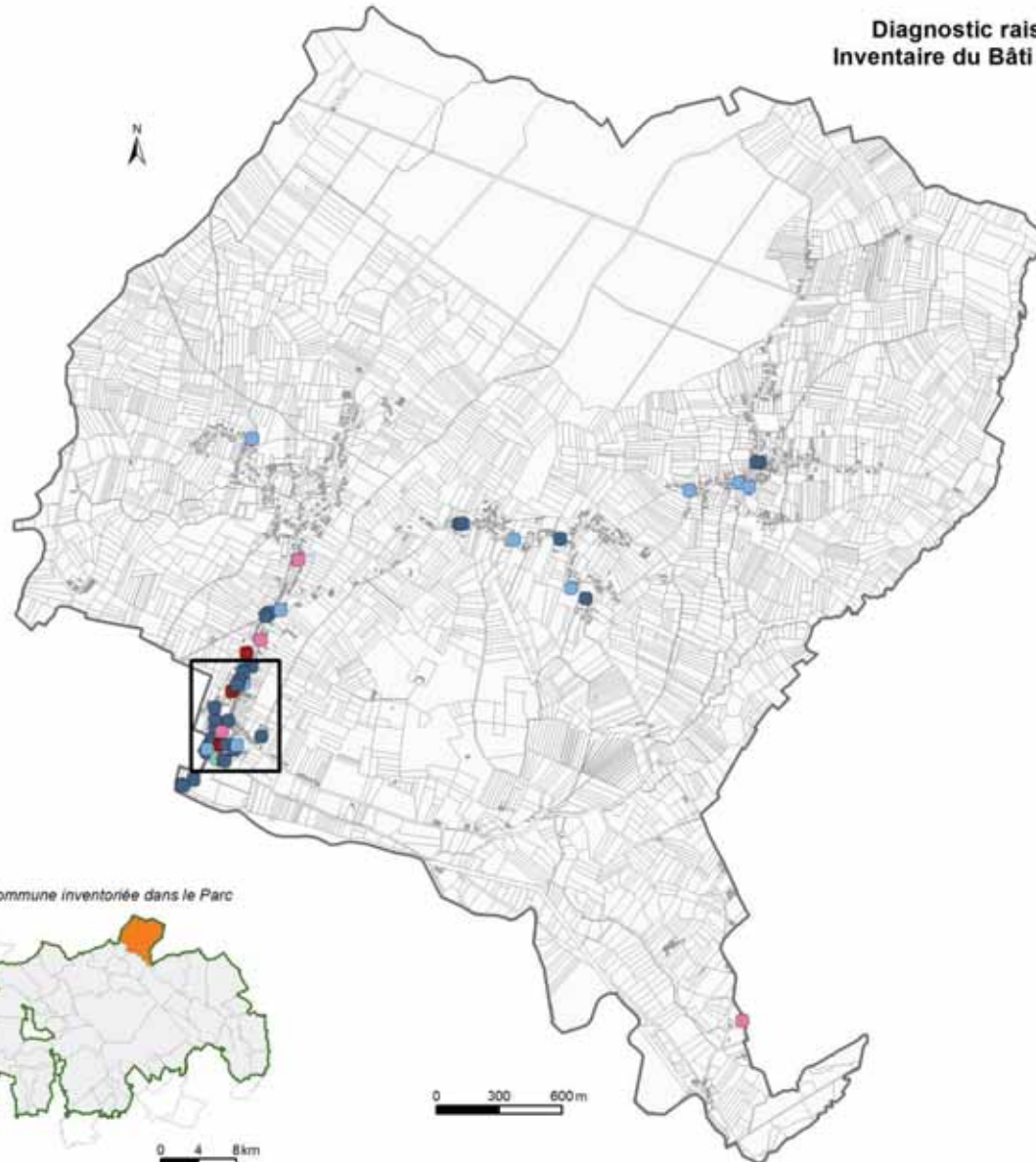
### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

#### Les maisons

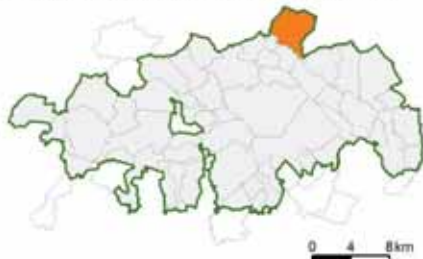
Maisons repérées selon leur typologie :

- Maison élémentaire
- Maison de bourg
- Maison bourgeoise
- Presbytère
- Villa

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Zoom sur le centre bourg



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Le corpus de 52 maisons relevées sur le territoire de Flines-lès-Mortagne se répartit comme suit :

- trois quart représentées par des maisons de bourg,
- le quart restant se répartissant entre maisons élémentaires, maisons bourgeoises, villas et le presbytère de la commune.

Cinq typologies de maisons sont représentées :

- maison de bourg
- maison élémentaire
- maison bourgeoise
- villa
- et presbytère.

### Maison de bourg

Pour l'essentiel, les maisons de bourgs se caractérisent par leurs deux niveaux d'élévation (rez-de-chaussée et étage carré), par leur mitoyenneté ainsi que leur alignement sur la voie publique. Datant pour la plupart d'entre elles du début du XX<sup>e</sup> siècle et de l'Entre-Deux-Guerre, leurs décors en façades varient selon la mode du temps et le savoir-faire des artisans locaux : gravier roulé (au 22 rue Marceau Tison, parcelle C506, ou au 6 rue de l'Eglise, parcelle C480, 483), enduit digité (alignement du 4 au 14 de la rue Marceau Tison, parcelles C1703, 521, 1737 et 1938) ou décor de modénature de brique (le long de la rue G. Fourmier notamment). Pour les façades en gravier roulé et enduit digité, une attention toute particulière est portée aux moulures des baies, fort travaillées et pourvues de clefs portant parfois le monogramme du propriétaire (22 rue Marceau Tison, parcelle C506). Les façades sont animées de décor de brique : pilastres, bandeau, encadrements de baies alternant brique et pierre, ou brique et brique vernissée/de sable, corniche, etc.

Une maison de bourg, donnant sur la place J. M. Decobecq (parcelle C2048, C2080), dans le centre bourg, se démarque de l'ensemble du corpus, car étant relativement ancienne. Les fers d'ancrage portés sur l'un de ses pignons permettent de la dater de 1761. Les corbeaux de pierre bleue soutenant les rampants des pignons découverts et le peu de baies percées en façade et leur petit gabarit ne font que confirmer sa datation.



Seule maison datant de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette bâtisse donnant sur la place JM Decobecq mérite attention. Les fers d'ancrage de son pignon permettent effectivement de la dater de cette période : 1761.

Détail constructif de l'époque : les corbeaux retenant les wembergues des pignons sont en pierre bleue.

Cet édifice a fait l'objet de récents travaux de restauration pour l'installation d'une boulangerie en rez-de-chaussée.



### **Caractéristiques principales**

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

### **Localisation des 34 maisons de bourg repérées sur la commune :**

#### Centre village :

- 6 rue de l'Égalité : 1
- 2 rue Louise Delsaux : 1
- 6, 10 et 12 rue de l'Église : 3
- 13, 15, 21, 25, 27, 29, 40, 61, 63 et 65 rue Georges Fournier : 10
- 8 et 11 place JM Decobecq : 3
- 4, 6, 12, 14, 22, 28, 34, 40, 46 et 48 rue Marceau Tison : 10

#### Hameau de Rouillon :

- 1 rue Callenelle : 1

#### Hameau de Legies :

- 19, 23 et 56 rue de Hergnies : 3
- 1 et 77 rue de Wiers : 2





Décor en gravier roulé pour les façades des maisons des numéros 22 de la rue Marceau Tison et 6 rue de l'Egalité. Sur la photo de gauche, la façade principale est agrémentée d'un riche décor de tables, pilastres d'angle et bandeaux. Les linteaux des fenêtres et de l'entrée sont pourvus de clefs. A la porte figure d'ailleurs le monogramme du propriétaire : DL.



Un simple enduit digité recouvre les façades principales de cet alignement de maisons de bourg de la rue Marceau Tison (pour les trois photos ci-contre à droite). Plus sobre que le premier, il n'en protège pas moins le mur de brique des intempéries et est l'occasion d'un décor comprenant quelques moulures aux encadrements des baies.





Quelques exemples de façades de maison de bourg à la modénature de brique variant suivant les époques. De la première maison, figurant sur la photo de gauche, à la dernière, sur la photo de droite, le décor change, entre brique, pierre bleue, brique jaune (en sable), brique émaillée ou encore travées marquées par une structure béton. L'ensemble de ses éléments, décoratifs, ont aussi une vocation constructive et structurelle : les linteaux ferment les baies, les pilastres d'angles servent au maillage des quatre murs des maisons, les corniches permettaient l'écoulement des eaux pluviales au droit du mur avant l'ajout de gouttières, etc.



Maison de bourg situé au hameau de Rouillon, 73 rue du Wiers.  
 Cette bâtisse ressort du corpus étudié par son pignon à redents, mais aussi le jumelage de ses baies grâce à de grandes arcades en façade.



Détails sur le pignon à redents couvert de zinc et les arcades en façade encadrant les baies géminées.

## Maison élémentaire

Les maisons élémentaires se reconnaissent par leur seul niveau de rez-de-chaussée. Elles peuvent être mitoyennes ou isolées sur leur parcelle. Maçonnées en brique (rue de Laplaigne, au hameau du Roeux, parcelle A538), leur façade peut être simplement badigeonnée (3 rue du Trou Marron au hameau de Rouillon, parcelle B904), ou recouverte d'un enduit, variant suivant les époques (41 rue de Wiers sur le hameau de Rouillon, parcelle B1831, centre du village au 32 rue Marceau Tison, parcelle C503).

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

### Localisation des dix maisons élémentaires repérées sur la commune

Centre village :

- 30 et 68 rue Georges Fournier : 2
- 32 rue Marceau Tison : 1
- 6 rue Louise Delsaux : 1

Hameau de Rouillon :

- 3 rue du Trou Marron : 1
- 41 et 52 rue de Wiers : 2

Hameau de Legies :

- 34 et 50 rue de Hergnies : 2

Hameau de Roeux :

- rue de Laplaigne : 1



Édifice typique de la typologie avec son seul niveau de rez-de-chaussée, cette maison élémentaire du centre village, au numéro 6 de la rue Louise Delsaux (parcelle C478) voit sa façade recouverte d'un ancien badigeon de chaux. Les huisseries, d'origine, sont en bois, comprenant un compartimentage en petits carreaux.





Exemples de maisons élémentaires au traitement de façades différents suivants les époques de constructions et les modes et savoir-faire locaux. La première à gauche, rue de Laplaigne au hameau de Roeux est pourvue d'une sobre façade en brique, tandis que les deux autres exemples de maisons au 41 rue de Wiers au centre - hameau de Rouillon - et 32 rue Marceau Tison à droite - dans le centre village - ont des façades enduites, la première avec un gravier roulé, la seconde avec un simple enduit ciment.



Petite maison d'ouvrier agricole située rue du Trou Marron au hameau de Rouillon (parcelle B904), cet édifice a malheureusement perdu son cachet d'origine, du fait d'une restauration récente. Lors de la campagne d'inventaire de mars 2011 pouvaient encore se voir en façade le badigeon de chaux d'origine, et les huisseries bois de l'époque, avec le compartimentage en petits bois.



## Maison bourgeoise

Les maisons bourgeoises se signalent quant à elles par leur nombre de travées plus important, leur étage de comble pourvu de lucarnes, leur recul par rapport à la voie publique, isolées sur leur parcelle, souvent entourées d'un jardin et d'une clôture. Quelques exemples se retrouvent sur le territoire de Flines-lès-Mortagne, tant dans le centre bourg que dans les hameaux : deux dans le centre du village, au 3 rue de l'Eglise (ancienne maison patronale de la brasserie Namur) et 50 rue Georges Fournier, une autre au hameau de Vergne, 90 rue d'Oursel, et la dernière au hameau de Roeux, 2 rue Aristide Barbieux.

### Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques,
- décor : briques rouges et carreaux rouges posés sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée
- toit en croupe brisée
- ardoises et zinc (brisis)

### Localisation des quatre maisons bourgeoises repérées sur la commune

#### Centre village

- 3 rue de l'Eglise : 1
- 50 rue Georges Fournier : 1

#### Hameau de Roeux

- 12 rue Aristide Barbieux : 1

#### Hameau de Vergne

- 90 rue d'Oursel : 1



Exemples de maisons bourgeoises repérées sur la commune : dans le centre village aux rue de l'Église et rue G. Fournier (photos ci-contre à gauche), et aux hameaux de Vergne et de Roeux (photos ci-dessous).





## Villa

Les villas représentent 4% du bâti repéré de la commune, soit à peine 1/20<sup>e</sup> de l'habitat. Elles datent de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les trois exemples présentés sont cependant représentatifs de cette typologie, puisque ces maisons sont implantées dans un jardin, généralement en retrait de la rue. C'est notamment ce qui les différencie des maisons élémentaires et maisons de bourg.

### Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

### Localisation des trois villas repérées sur la commune

Centre village

- 4 rue de l'Église : 1 (photo à gauche)
- 5 et 37 rue Georges Fournier : 2 (les deux photos de droite)

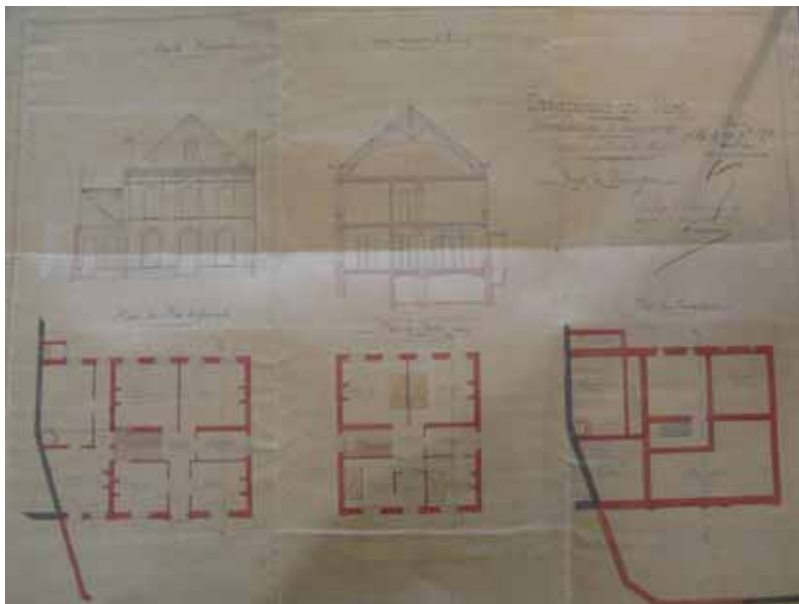




## Presbytère

Lors de la campagne d'inventaire de mars 2011, un presbytère a été repéré sur la commune. Ils se trouvent dans le centre village, à proximité de l'église paroissiale, au numéro 8 rue de l'Église.

Le presbytère de la commune de Flines-lès-Mortagne a été construit entre 1873 et 1876, d'après les plans de l'architecte tourquennois Maillard. Les travaux sont exécutés par l'entrepreneur Fremery, pour un coût global de 10780 francs. Les annexes ont été construites par la suite.



Juillet 1873, projet de presbytère : façade principale, coupe suivant AB, plan du rez-de-chaussée, plan de l'étage, plan des fondations, de l'architecte Maillard (AD du Nord, 2O234/59).



L'édifice se situe dans le centre ancien du bourg, à proximité immédiate de l'église Saint-Martin. Le corps de logis est adjoint de deux appentis. Sa façade ordonnancée est à cinq travées, avec la travée centrale marquée d'une niche bordant la toiture, abritant la statue de saint Joseph et l'Enfant. Au rez-de-chaussée, les baies ont des linteaux en plein cintre, tandis qu'à l'étage, ces derniers sont droits. L'ensemble est animé d'un décor de brique : pilastres d'angle, bandeau, corniche et clef en ciment pour les baies. La couverture, en croupe avec coyau en débord de toiture, a été refaite en tuile mécanique.

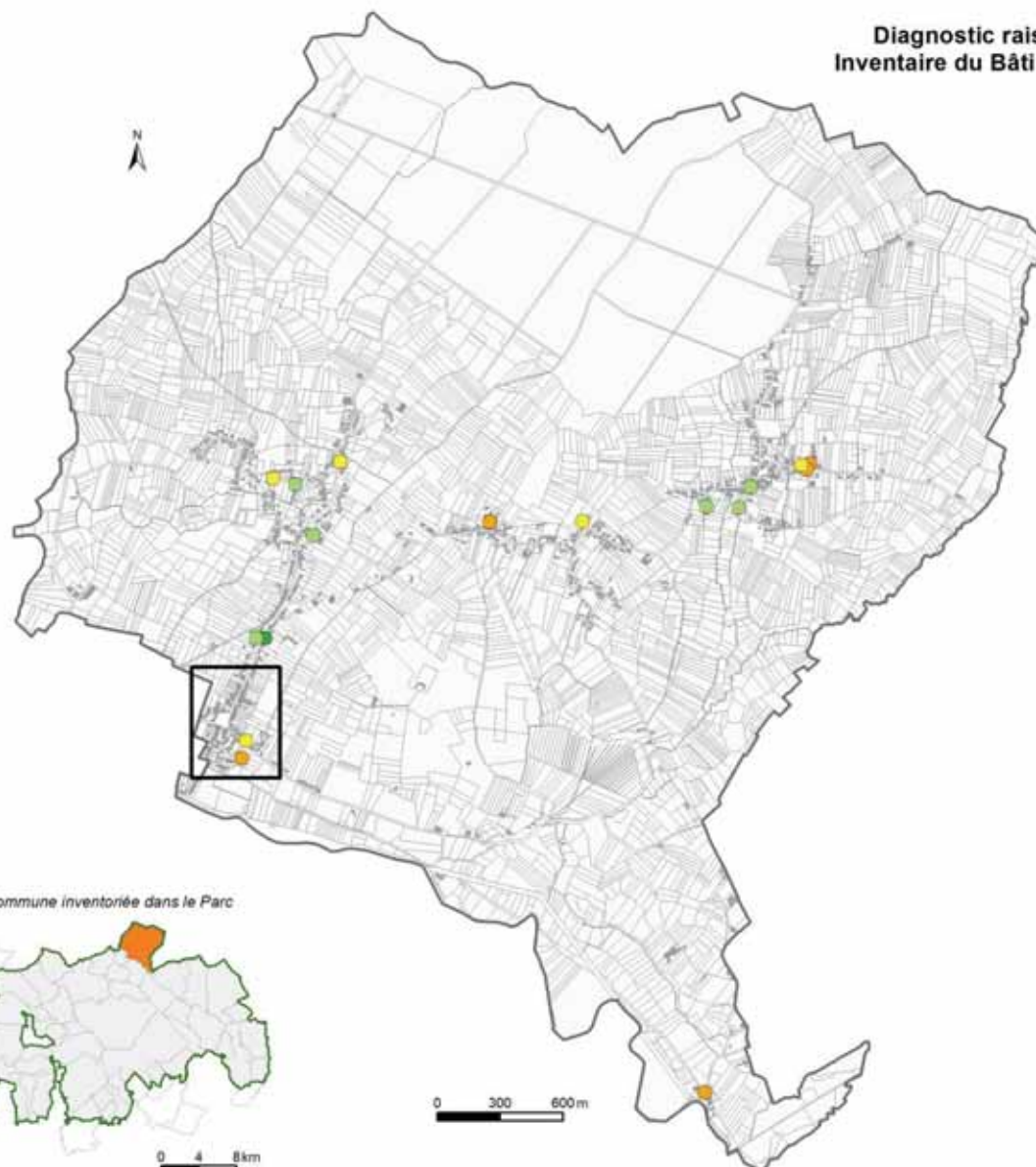
L'ensemble des matériaux de construction sont décrits dans les pièces trouvées aux Archives Départementales du Nord : les maçonneries de briques et jointoiements prévus sont composées d'un mortier contenant une moitié de chaux vive de Tournay et une autre moitié de sable ; la pierre bleue (provenant de Vaulx), est ciselée à la fine taille, à parements vus ; pour le pavement est utilisée la brique posée sur mortier de cendrée, la pierre bleue de Basècles et des carreaux bleus provenant de Mortagne ; du sapin rouge du Nord et du chêne sont utilisés pour la charpente, les châssis, menuiseries et planchers ; les plafonds sont enduits "au blanc", provenant de Maffles, sur lattes de chêne. Les enduits, pour les deux premières couches, sont composés d'une moitié de chaux pour une moitié de sable, avec addition de 11 kg de bourre grise par mètre cube de mortier. A la dernière couche est adjointe de la bourre blanche ; les couvertures sont prévues en pannes rouges d'Orchies ; la vitrerie provient d'Aniche. Dès l'origine, deux travées ont été ajoutées à la façade ordonnancée, contrairement à ce qui est proposé sur les plans.

## Bâti agricole



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

#### Les fermes

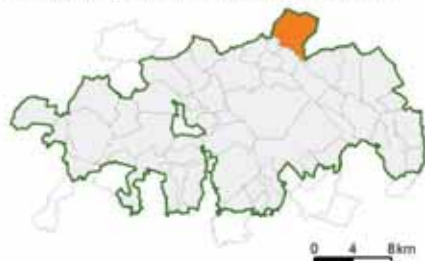


Fermes repérées selon leur typologie :

- Ferme élémentaire
- Ferme en L
- Ferme en U
- Ferme à cour fermée

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Zoom sur le centre bourg



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Le nombre de fermes repérées sur la commune ne s'élève qu'à 17. Elles sont cependant représentatives de l'ensemble des typologies du territoire du Parc Scarpe-Escaut : ferme élémentaire, ferme en L, ferme en U ou encore ferme à cour fermée.



La plus emblématique d'entre elles est une ferme en L se trouvant dans le noyau ancien du village, non loin de l'église (13 rue de l'Eglise, parcelle C476) : simple corps de logis au sobre traitement de façade et au pignon recouvert d'un enduit digité, auquel est adjoit en retour d'équerre d'importantes dépendances agricoles (grange, étable et écurie).

Quatre typologies de fermes sont représentées :

- ferme élémentaire
- ferme en L
- ferme en U
- et ferme à cour fermée.



## Ferme élémentaire

La ferme élémentaire (ferme en long, ferme monobloc) est une modeste exploitation agricole qui regroupe dans le même corps bâtiment et sous la même toiture, les trois principales cellules : le logis, l'étable et/ou l'écurie, la grange(-tte).

La redistribution des terres après la Révolution, l'excellente fertilité des terres locales et l'évolution et le développement des techniques de production agricole ont entraîné, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enrichissement et, par là même, la modernisation, l'agrandissement des exploitations agricoles les plus modestes. Bon nombre de ces fermes ont de fait été transformées en fermes dites "en L", "en U", ou voire même pour les plus prospères, en ferme à cour fermée. De nos jours, les nombreux remaniements continuent à accentuer la raréfaction de ce type de ferme.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation des six fermes élémentaires repérées

Centre village

- 43 rue Georges Fournier : 1

Hameau de Roeux

- 24 rue Aristide Barbieux : 1
- 13 rue des Mortiers : 1

Hameau de Rouillon

- 4 rue du Trou Marron : 1
- 30 et 58 rue de Wiers : 2



Ferme élémentaire sur la rue George Fournier. Bien que récemment restaurée, les anciennes fonctions agricoles se devinent encore en façade, avec notamment la grande arcade en partie droite, réminiscence de la grangette d'origine.

Une ferme élémentaire au hameau de Roeux, dans la rue des Mortiers. La fenêtre en comble laisse présumer de la vocation de stockage sous toiture, pour foin et graines.





Trois fermes élémentaires repérées au hameau de Rouillon (photo en haut à gauche, ferme au 30 rue de Wiers ; et photo en haut à droite, ferme au 4 rue du Trou Marron). Le corps de logis de la ferme située 58 rue de Wiers (photo du bas) est pourvu d'un soubassement en gravier roulé. Ses huisseries, encore d'origine, sont en bois, avec compartimentage petits bois, et fermées par des volets battants à panneaux.

## Ferme en L

La ferme dite en « L » ou encore « en marteau » est une exploitation agricole composée de deux principaux corps de bâti implantés en équerre. La grange est parallèle à la rue pour faciliter la manœuvre des charrettes. Généralement, l'étable est associée au logis perpendiculaire à la rue. L'écurie et la grange sont fréquemment réunies sous le même toit. Il existe cependant de nombreuses variantes. Cette typologie semble conditionnée par la forme étroite de la parcelle dans laquelle elle est implantée.

La plus emblématique d'entre elles est une ferme en L se trouvant dans le noyau ancien du village, non loin de l'église (13 rue de l'Eglise, parcelle C476) : simple corps de logis au sobre traitement de façade et au pignon recouvert d'un enduit digité, auquel est adjoit en retour d'équerre d'importantes dépendances agricoles (grange, étable et écurie).

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation des cinq fermes en L repérées

Centre village

- 13 rue de l'Église : 1

Hameau de la Boucaulde

- 107 rue d'Oursel : 1

Hameau de Legies

- 41 rue d'Hergnies : 1

Hameau de Rouillon

- 97 et 98 rue de Wiers : 2



Ferme en L la plus emblématique de la typologie, elle se signale par son simple corps de logis au sobre traitement de façade et au pignon recouvert d'un enduit digité, auquel est adjoit en retour d'équerre d'importantes dépendances agricoles (grange, étable et écurie).





## Ferme en U

La ferme en « U » se caractérise par trois corps de bâtiment (logis, grange, étables) organisés autour d'une cour ouverte sur la rue. Elle peut résulter de l'adjonction d'une étable-écurie indépendante à une ancienne ferme en « L ». La grange est généralement parallèle à la rue pour faciliter le maniement des charrettes ; étable et logis, pignons à rue, se font face.

### Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

### Localisation des cinq fermes en U repérées

Centre village

- 4 rue du Fort : 1

Hameau de Roeux

- 50 rue Aristide Barbieux : 1
- 24 rue des Mortiers : 1

Hameau de Legies

- 9 rue de Wiers : 1

Hameau de Rouillon

- 95 rue de Wiers : 1



Ferme en U du centre village, au 4 rue du Fort. Sa typologie est indentifiable, avec la disposition « en U » des corps de bâtiment autour de la cour, quoique désormais restaurés en habitation, et n'ayant donc plus leur vocation première.



Des exemples de ferme en U aux hameaux de Roeux (photo de gauche), de Legies (photo du centre) et de Rouillon (photo de droite). Comme la ferme du centre village présentée ci-avant, toutes les trois sont bien identifiables par la disposition en U des principaux corps de bâtiment.



La façade principale du corps de logis de cette ferme en U située au 50 rue Aristide Barbieux, dans le hameau de Roeux, est intéressante du fait de la pause d'un enduit en gravier roulé. Cette technique permet la mise en place d'un décor de tables, pilastres d'angles ou encore corniche, tout en utilisant différentes teintes de gravier.



## Ferme à cour fermée

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, âge d'or de l'agriculture, sont implantées sur le territoire (et plus largement dans le Nord) des fermes à cour fermée, reprenant le modèle d'organisation de la « cense » : vaste quadrilatère de bâtiments s'ordonnant autour d'une cour fermée (souvent protégé par une ceinture de douve en eau) ; l'entrée est dominée par un pigeonnier surmontant le passage charretier. De nombreuses dépendances sont construites à proximité : fournil, chartil, moulin à eau ou à vent, etc.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la fertilité des terres locales accrue par la modernité et la technicité des exploitations va favoriser l'enrichissement, la modernisation et l'extension des exploitations agricoles les plus modestes. Ce modèle type se construit alors en nombre sur la totalité du territoire.

### Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche-pigeonnier clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

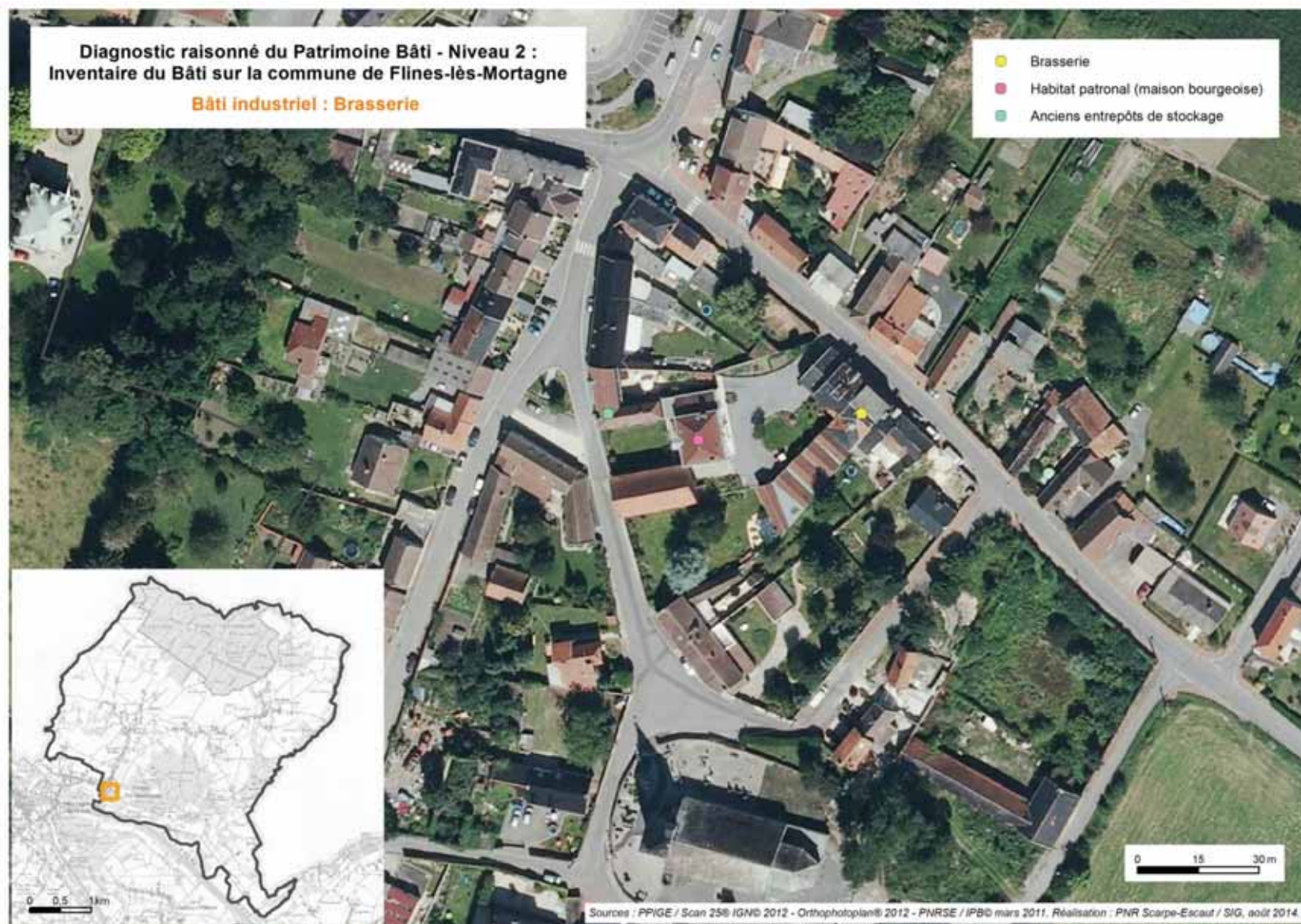
### Localisation de la ferme à cour fermée repérée sur la commune :

Centre village, rue Georges Fournier : 1

Photo manquante !!!



## Bâti industriel





## Brasserie<sup>2</sup>

L'exploitation de la brasserie remonterait à 1837. M. Louis Fouret en est alors le propriétaire. La brasserie passe ensuite aux mains de M. Zephir Charlez d'Autrepepe, puis d'Eugénie Colin. En 1889 le fonds est cédé à Angèle Charlez d'Autrepepe, qui en poursuit l'exploitation pendant la Première Guerre mondiale. A son retour de captivité Maurice Namur, fils d'Angèle, lui succède. La brasserie prend successivement le nom de Namur Dubois, dont les initiales sont inscrites sur la façade du logement patronal, puis de Namur Blauwart, jusqu'à la cessation d'activité en 1954. L'usine est alors convertie en dépôt de boissons. Actuellement les bâtiments de la brasserie et les dépendances sont utilisés comme habitation.

En 1927 la brasserie produisait de la bière de fermentation haute conditionnée en bouteilles ; en 1946 la production s'élevait à 15 000 hectolitres de fermentation haute et mixte.

Atelier de fabrication couvert d'un toit à longs pans en tuile flamande et tuile flamande mécanique, doté de deux monte-charge en bois et métal ; entrepôt commercial en rez-de-chaussée ; logement patronal en brique et enduit partiel à un étage carré ; écurie couverte de tuile flamande mécanique et d'ardoise, percée de lucarnes pendantes ; cheminée d'usine en brique, de section carrée.



Ci-contre, habitat patronal (maison bourgeoise). Ci-dessus, vue de la brasserie et des anciens entrepôts de stockage, comprenant des écuries.

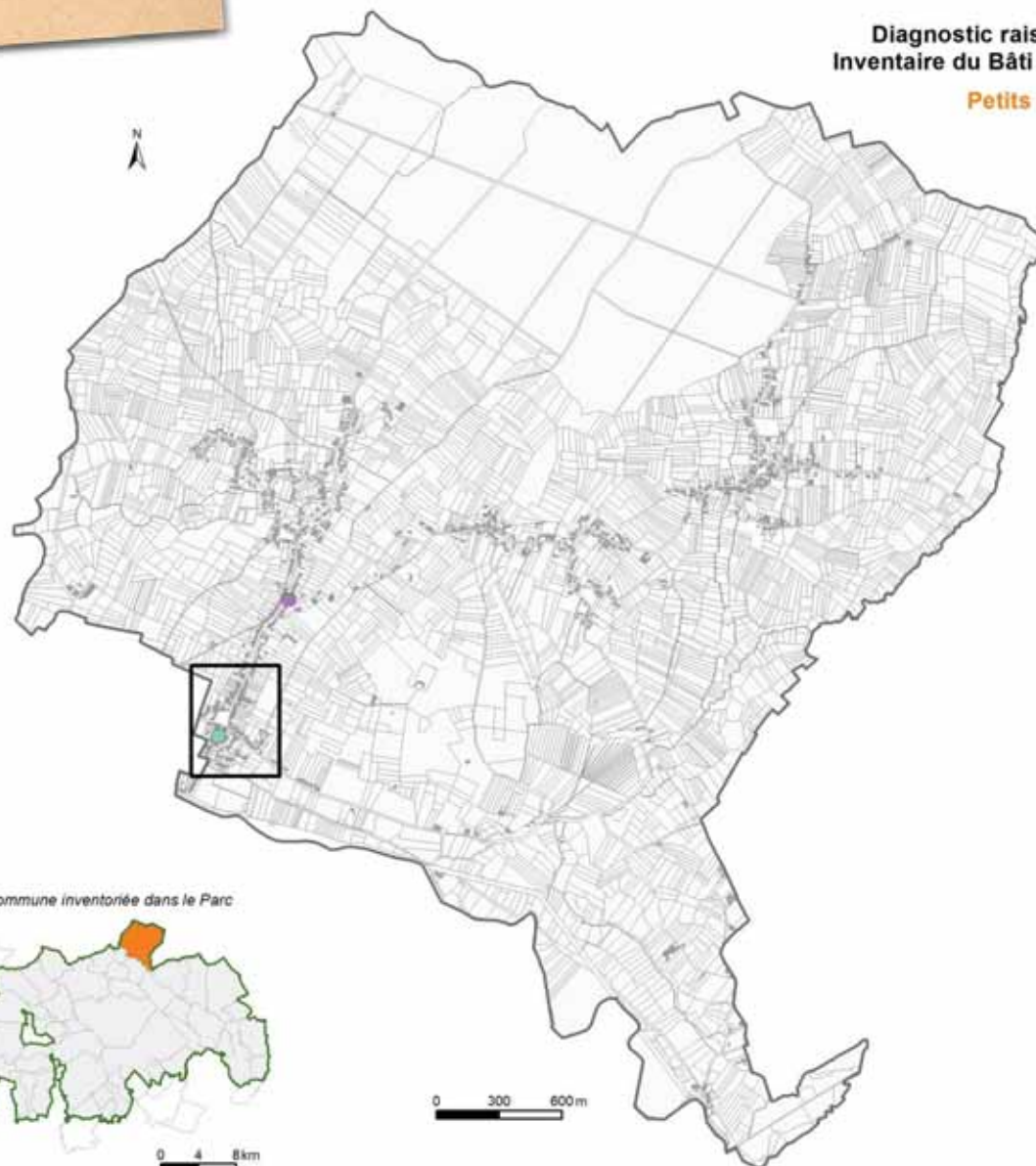
<sup>2</sup> Source : enquête thématique régionale (brasseries du Nord - Pas-de-Calais) de 1991, par Van Bost Nathalie ([http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=INSEE&VALUE\\_1=59238](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=INSEE&VALUE_1=59238)).

# Petits éléments de patrimoine bâti



## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

### Petits éléments du patrimoine bâti



Élément du petit patrimoine bâti de la commune :

- Chapelle Notre-Dame-des-Douleurs
- Monument aux morts
- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Zoom sur le centre bourg



## Le monument aux morts

Le monument aux morts de Flines-lès-Mortagne date du deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle. Il a été élevé en l'honneur des habitants de Flines morts au combat lors de la Première Guerre Mondiale.



Ce monument commémoratif se compose d'un soldat casqué posé sur un obélisque trapu. Le soldat, en position de vainqueur, regarde au loin, l'air noble. Il tient d'une main une grenade et de l'autre son fusil. L'obélisque comprend un large socle sur lequel il repose, au fût pourvu d'un décor comprenant un rameau d'olivier et un drapeau (français ?) noués par un ruban, et un chapiteau sur lequel est sculpté une croix grecque traversée de deux épées. Les inscriptions "PRO PATRIA" et "A NOS MORTS GLORIEUX 1914-1918" y sont portées.



## La chapelle Notre-Dame-des-Douleurs

La chapelle Notre-Dame-des-Douleurs est l'autre petit élément de patrimoine bâti repéré sur la commune. Elle se trouve à l'entrée du hameau de Roeux, sur la route principale reliant le centre village de la commune à la commune d'Hergnies, en passant par le hameau de Legies. De forme simple, avec sa façade en pignon et son toit à deux pans, elle est encadrée par arbres.





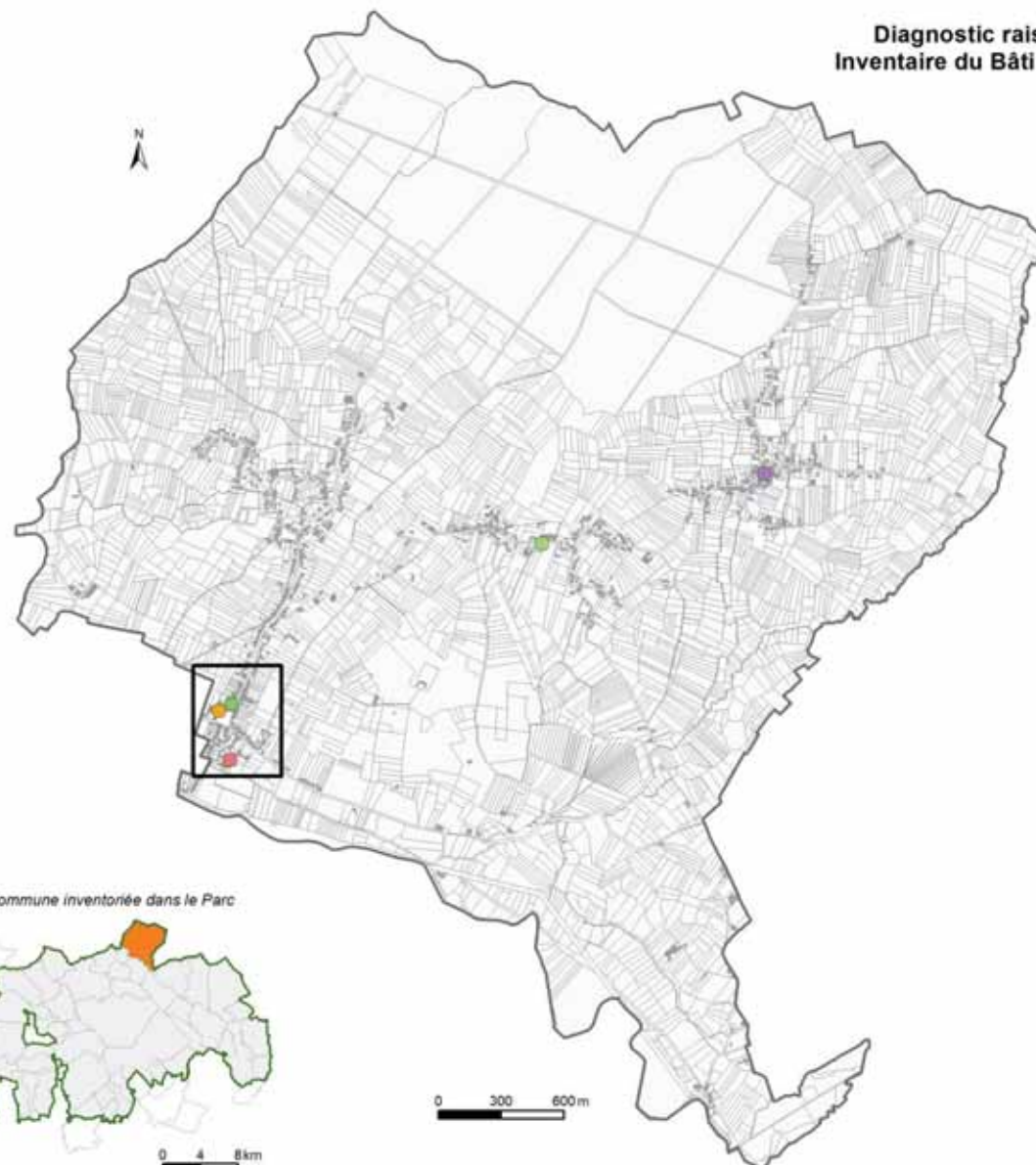
# Bâti public



Le bâti public de la commune se compose d'une église, construite dans le centre du village, et l'ancienne école de garçons, à proximité immédiate du lieu de culte (sur la rue de la Fontaine, parcelle B1846 du plan cadastral).

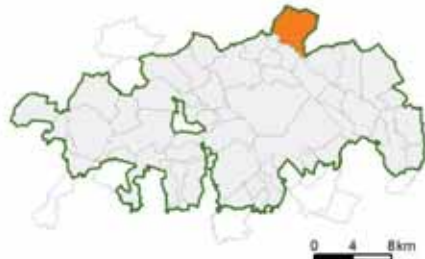
## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Flines-lès-Mortagne

### Bâti public



- Maisons repérées selon leur typologie :
- Bâti civil : Mairie
  - Bâti civil : Ecole
  - Bâti civil : Ecole (hameau de Legies)
  - Bâti religieux : Eglise Saint-Martin
  - Bâti religieux : Chapelle du Rouillon
- Parcelle cadastrale  
■ Bâti cadastral  
□ Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Zoom sur le centre bourg



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE/IPB© mars 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

## Bâti civil

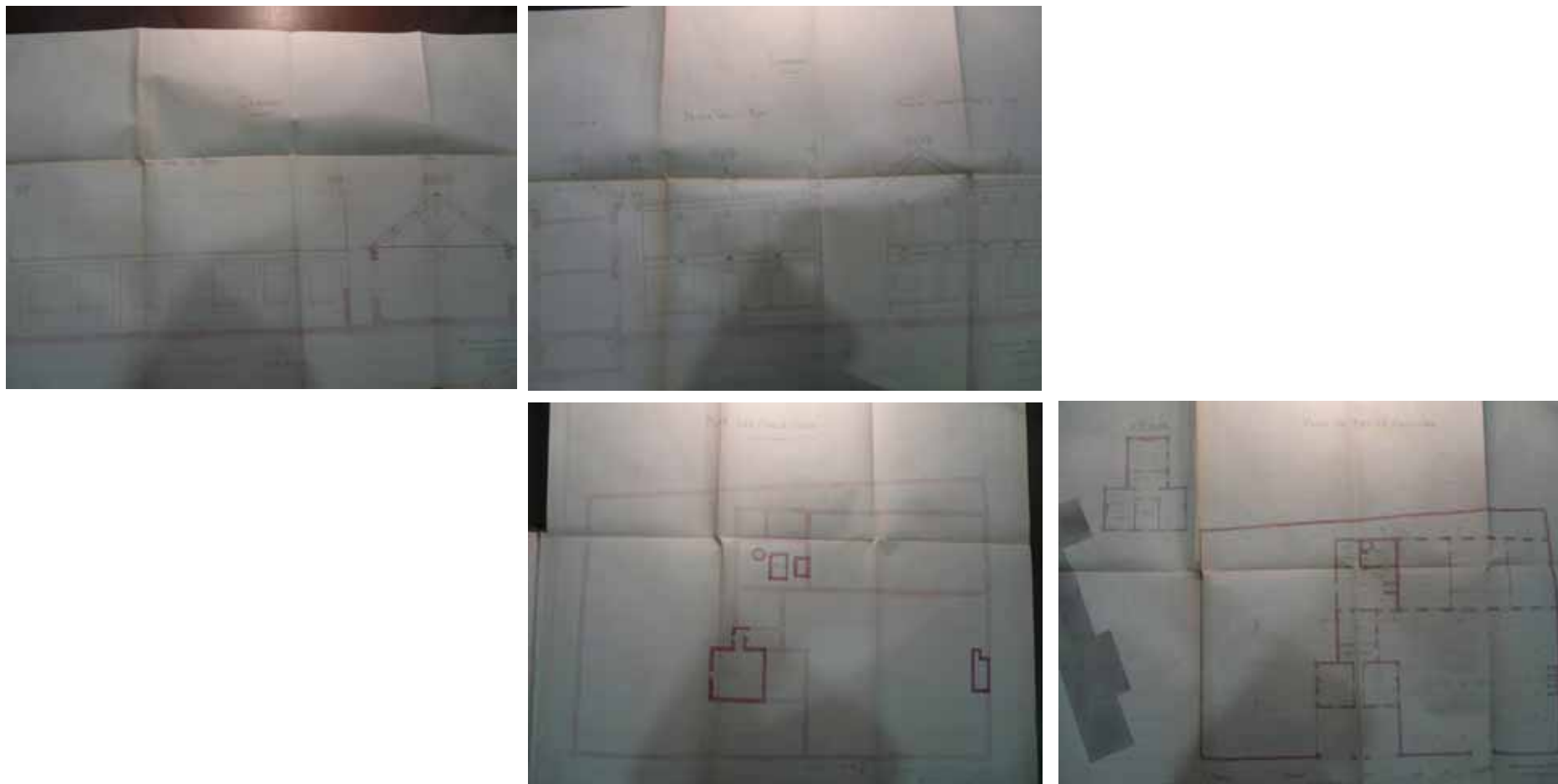
### Mairie

La mairie de Flines-lès-Mortagne se trouve sur la place JM Decobecq, dans le centre du village. Édifice récent, elle se compose d'une façade à trois travées, ton la travée centrale est surmontée d'un pignon.



## École (centre village)

L'école primaire actuelle est l'ancienne école de filles de la commune, attribuée par les documents d'archives à l'architecte valenciennois A. Camu, dont le projet de construction date de 1878.



Dessins de l'architecte A. Camu de 1878 : façade vers le préau et coupe EF (photo en haut à gauche) ; coupe CD, façade vers la rue et façade latérale vers la cour (photo en haut à droite) ; plan des fondations (photo en bas à gauche) ; et plans du rez-de-chaussée et du premier étage (photo en bas à droite) (Sources : AD du Nord, 2O234/67).

Elle se trouve sur la rue Georges Fournier, quasiment à mi-chemin entre le centre-village et le hameau de Roeux. L'édifice est composé de l'ancien logement de l'institutrice et des salles de classes situées en retour d'équerre. L'ancien corps de logis s'élève sur deux niveaux, avec une façade ordonnancée à trois travées, conformément au projet de l'architecte A. Camu. Une niche prévue au projet original, surmontant la travée centrale, n'a pas été construite. Les salles de classes sont en rez-de-chaussée.

Ces deux corps de bâtiments sont animés d'un décor de brique en façades et pignons : pilastres d'angle, bandeaux individualisant les niveaux (pour le corps de logis), linteaux et encadrements de baies légèrement travaillés, et corniches. Ils sont couverts de toits à longs pans, en tuile mécanique. Le corps de logis est à pignon découvert, le rampant du pignon reposant sur des corbeaux en pierre bleue.





## École (hameau de Legies)

Le style architectural de la façade principale de l'ancienne école du hameau de Legies permet de la dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'ancienne école de filles du centre du village.

Elle se trouve sur la route principale le traversant, au numéro 42 de la rue d'Hergnies. Récemment transformée en maison d'habitation, elle a malheureusement perdu de son cachet architectural (baies dont les huisseries ont été changées, pose de volets roulants, comblement de certaines ouvertures).

Le corps de bâtiment principal (l'ancien logement de l'instituteur) est flanqué de deux appentis. Sa façade, à l'origine ordonnancée, est composée de cinq travées, dont la travée centrale est individualisée par un décor de brique comprenant pilastres et bandes lombardes en partie supérieure, recouverte de deux pans. Les baies du rez-de-chaussée sont pourvues dès l'origine d'un linteau droit, tandis que celle de l'étage sont en arc plein cintre. L'ensemble est animé par des bandeaux continus individualisant les deux niveaux, des pilastres d'angle et une corniche. L'édifice est couvert d'un toit en croupe, à tuiles mécaniques vernissées. Les anciennes salles de classe, en cours de reconversion en maison d'habitation sont en rez-de-chaussée. Le bâtiment est percé de larges baies à linteau droit, et couvert d'un toit semblable à celui de l'ancienne maison de l'instituteur.



Vues de la façade sur rue et de la façade arrière.

## Bâti religieux

### Église paroissiale Saint-Martin

L'élément subsistant permettant de dater la première église du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle est son portail d'entrée, ainsi que les trois premiers niveaux de son clocher-tour, dont la base des murs est de plus d'un mètre d'épaisseur. En effet, le dernier niveau du clocher, de par sa forme architecturale relativement trapue et écrasé, semble avoir été construit a posteriori. En outre, les sources historiques mentionnent la destruction de la flèche de cette église au XIV<sup>e</sup> siècle, rebâtie en style roman à une période inconnue. Par la suite, l'église est embellie sous la juridiction des Religieux Prémontrés de l'abbaye de Château-l'Abbaye. Avant 1789, le curé Maître J. Lorent dote l'église d'un orgue dont il ne reste aujourd'hui que le buffet. Pendant la Révolution, les stalles de chêne sculpté du monastère détruit de l'abbaye de Château-l'Abbaye sont transportées dans l'église de Flines et sont ainsi sauvées. Les documents consultés aux Archives Départementales du Nord renseignent sur les travaux effectués à l'église dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dès 1809, et ce durant le XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux sont entrepris à la toiture, faisant suite aux ouragans de 1809 et du 18 Brumaire an VIII. Les couvertures de l'ensemble des parties de l'édifice (nef, chevet, chapelle, sacristie) sont remplacées entièrement ou pour partie, en ardoise de Fumay, sapin rouge du nord pour les voliges et chêne pour les corbeaux. L'architecte Valenciennois Emile Dusart intervient en 1809 et 1889, accompagné du couvreur Charles Tournoy, domicilié à Hasnon. En 1821, il est demandé à l'architecte Voisin de proposer un projet pour la mise en place d'une chaire de vérité. Elle est réalisée en chêne par les bons soins de l'entrepreneur André Lorthoire, de Mortagne, pour un coût de 670 francs. En 1868, deux cloches sont fondues pour être posées dans le clocher, pour la somme de 800 francs.



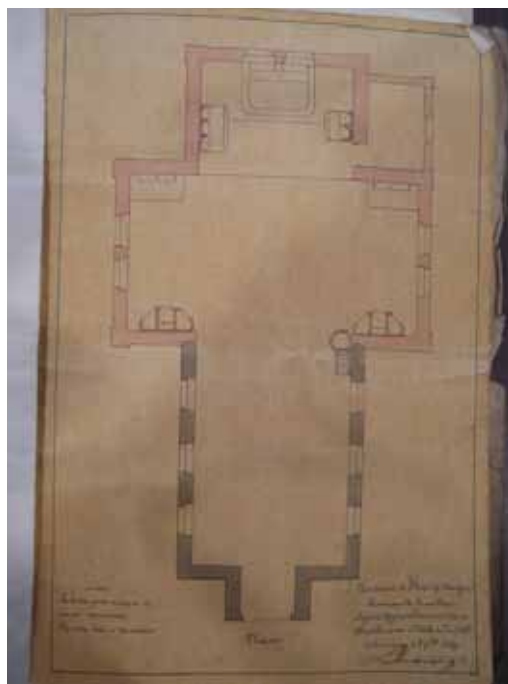
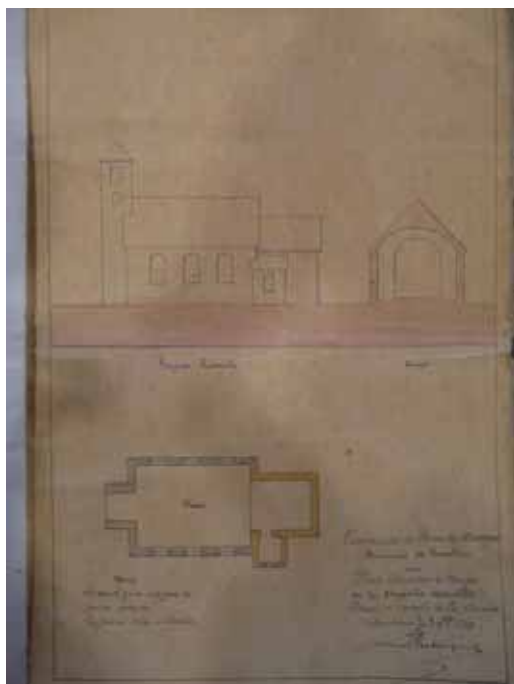
L'église Saint-Martin, au cœur du centre ancien du bourg sur la rue de l'Eglise, se caractérise par son imposant clocher-tour en pierre bleue, cantonné de contreforts à ressauts successifs, couvert d'une flèche en ardoise polygonale à égoût retroussé, précédant nef et bas-côtés. De plan allongé, terminé par un chevet à pan coupé, l'édifice, en maçonneries de briques, laisse également la place à l'utilisation ponctuelle de la pierre blanche au niveau des encadrements des grandes baies en plein cintre des collatéraux et des chaînes d'angle. La voûte de la nef centrale, en arc brisé, est scandée d'arcs doubleaux. Huit statues sont posées sur les chapiteaux des colonnes, dont les quatre évangélistes : saint Marc, saint Jean, saint Pierre et le Sacré Cœur d'un côté ; et de l'autre saint Luc, saint Mathieu, saint Paul et saint Jean-Baptiste. Huit grands médaillons renferment chacun un sujet biblique.



## Chapelle du Rouillon

D'après des sources historiques une chapelle a été construite à l'emplacement d'un ancien monastère, et des ossements du cimetière du monastère ont été retrouvés lors de la construction de la sacristie.

En 1836, la commune de Flines-lès-Mortagne demande qu'une nouvelle chapelle soit érigée en lieu de culte, afin que les habitants du hameau puissent assister régulièrement à la messe (le hameau étant distant de l'église paroissiale de 4 kilomètres). En 1869, la demande d'agrandissement de la chapelle est acceptée par l'archevêché de Cambrai, l'édifice étant devenu trop petit pour accueillir les 540 habitants. Suite à cet accord, en 1870, une demande de secours est faite pour le projet d'agrandissement, s'élevant à 7500 francs (2000 francs pour le Conseil Municipal, 2000 francs recueillis par souscription auprès des habitants du hameau et 3500 francs sollicités auprès de l'Etat). Un premier projet d'agrandissement, non daté et non conservé, est proposé par l'architecte Henri Dubrulle. Il est suivi d'un autre projet de l'architecte valenciennois Louis Dutouquet. La comparaison du projet et de l'édifice actuel permet de dire que ce projet n'a été que partiellement réalisé. L'église a en partie été détruite pendant la guerre de 1914-1918. Elle fut restaurée en 1924, avec l'utilisation des grès appartenant à l'ancien édifice.



De gauche à droite : dessins de la chapelle, par Louis Dutouquet, pour l'avant-projet d'agrandissement (plan, élévation et coupe), en date 1870 (AD du Nord, 2O234/61) ; projet d'agrandissement de la chapelle : plan, coupes longitudinale et transversale, façade latérale, par Louis Dutouquet, 1870 (AD du Nord, 2O234/61).

Petite église à clocher-tour, de plan allongé se terminant par un chevet plat, dont la maçonnerie se compose d'une alternance de grès et brique suivant les endroits. Le clocher-tour est coiffé d'une flèche polygonale à égout retroussé. Le niveau des abat-sons, trapu, semble être la réalisation partielle de l'architecte Louis Dutouquet. La nef est couverte d'un toit à longs pans en tuiles flamandes vernissées.







# Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

## En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

## En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

## Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

| POUR QUOI FAIRE ?  | COMMENT ?   | CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE  | Exploitation directe du contenu de la synthèse | Appui à la réflexion |
|--|---|---|--|----------------------|
| <b>Mieux connaître</b>   | Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré  | ✓  |                      |
|  | Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune  |   | ✓  |                      |
| <b>Documents de planification</b>                                | Rapport de présentation (diagnostic de la commune)  | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré<br>Bâti public                                       | ✓  |                      |
|  | Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme  | Bâti privé repéré   | ✓  |                      |
|  | Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)  | Bâti privé repéré/Bâti agricole   | ✓  |                      |
|  | Cahiers de recommandations architecturales  | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré  | ✓  |                      |
|  | AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP                                      | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré<br>Bâti public                                       | ✓  | ✓                    |
| <b>Qualité des projets de restauration lors de l'instruction</b> | Permis d'aménagement  | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré<br>Bâti public                                       |  | ✓                    |
|  | Permis de construire  |   |  | ✓                    |
|  | Déclaration préalable   |   |  | ✓                    |
| <b>Sauvegarder le patrimoine</b>                                 | Chantiers de restauration   | Petits éléments de patrimoine bâti  | ✓  |                      |
| <b>Sensibilisation/valorisation</b>                              | Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.                        | Caractéristiques du patrimoine bâti communale<br>Bâti privé repéré<br>Petits éléments de patrimoine bâti<br>Bâti public | ✓  | ✓                    |





# Glossaire

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Appui de fenêtre</b>       | surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.   |
| <b>Arc en plein cintre</b>    | arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.   |
| <b>Arc surbaissé</b>          | arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.   |
| <b>Badigeon</b>               | lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.  |
| <b>Bandeau</b>                | moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.  |
| <b>Bas-côté ou collatéral</b> | partie latérale d'une église.  |
| <b>Cantonné</b>               | en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.   |
| <b>Cense</b>                  | ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier. |
| <b>Chapelle</b>               | pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.  |
| <b>Chéneau</b>                | conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.  |
| <b>Console</b>                | support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).   |
| <b>Corniche</b>               | couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.  |
| <b>Corps de bâtiment</b>      | partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.   |
| <b>Chevet et abside</b>       | le <b>chevet</b> est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' <b>abside</b> est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).   |
| <b>Enduit</b>                 | revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.  |

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Epis de faîtage</b>    | ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.  |
| <b>Façade ordonnancée</b> | façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.  |
| <b>Faîte du toit</b>      | pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également <b>faîtage</b> .  |
| <b>Fenil</b>              | local où l'on abrite le foin.   |
| <b>Fournil</b>            | local dans lequel se trouve le four à pain.   |
| <b>Imposte</b>            | partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.   |
| <b>Linteau</b>            | pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.                                 |
| <b>Modénature</b>         | proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).  |
| <b>Mouluration</b>        | ensemble des profils d'un corps de moulures.  |
| <b>Nef</b>                | vaisseau central d'une église.  |
| <b>Oratoire</b>           | petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.     |
| <b>Pignon</b>             | partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit <b>couvert</b> ou <b>découvert</b> . Le pignon est généralement de forme triangulaire. |
| <b>Pilastre</b>           | support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.  |
| <b>Toit à longs pans</b>  | toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.  |
| <b>Toit en pavillon</b>   | toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un <b>épis de faîtage</b> .                                     |





**Travée**

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

**Tuile flamande**

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

**Tuile mécanique**

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

**Volet battant**

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

**Contact**

Maison du Parc  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70  
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)



Parc naturel régional  
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



PRÉFET DE LA RÉGION  
 HAUTS-DE-FRANCE

avec le soutien  
 de la Direction Régionale  
 des Affaires Culturelles